

liste de participation au volley-ball loisirs "brabant wallon – bruxelles capitale"

équipe =>

à compléter par le responsable d'équipe

NOM	prénom	né(e) le	club si déjà fvwb

réservé cpl

LOI 22-23	matricule	licence	cm	déch

toute personne participant à une rencontre loisirs doit :

- ◇ être inscrite sur la feuille de match
- ◇ être reprise sur une liste de participation
- ◇ remettre une attestation d'aptitude sportive (certificat médical ou décharge)

à transmettre à Jean-Luc Haubruge :

77 bvd Louis Schmidt (boîte 4) à 1040 Bruxelles
 cpl.volleybwbl@gmail.com ou loisir@volleybwbc.be
 en main propre

le responsable loisirs affilié d'office toute personne inscrite sur une feuille de match et non déjà reprise dans une liste de participation

le trésorier facture les frais d'affiliation en janvier et en fin de saison

